

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 6 avril 2020

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le sixième (6^e) jour du mois d'avril deux mille vingt (2020) à 19h30, par voie de conférence téléphonique.

Sont présents à cette conférence téléphonique :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Chacune des personnes mentionnées ci-dessus s'est identifiée individuellement.

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal. Il est à noter que la mairesse et le directeur général assistent également à l'assemblée par voie de conférence téléphonique et qu'ils se sont eux aussi identifiés individuellement préalablement à l'ouverture de l'assemblée.

2020-04-075.2

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel qu'apparaissant ci-dessous, et que le point « AFFAIRES NOUVELLES / VARIA » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance régulière du 9 mars 2020
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés du 1^{er} mars 2020 au 30 mars 2020 et approbation des comptes du mois
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Correspondance reçue de Transports Canada concernant la cession des installations portuaires de Gros-Cacouna en faveur du ministère des Transports du Québec (MTQ)
 - 5.2. Correspondance reçue de l'entreprise Premier Tech Horticulture
 - 5.3. Correspondance reçue de M. Jacques Michaud – Demande d'approbation pour la vente d'une partie de la Ferme Sigamel Inc.
 - 5.4. Correspondance reçue de Services Canada concernant le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 6.1. Autorisation pour la tenue de la séance du Conseil municipal à huis clos
- 6.2. Fermeture du Bureau municipal au public
- 6.3. Conseil du Saint-Laurent – Inscription de Mme Ghislaine Daris au 5^e forum sur le thème : « Notre Saint-Laurent, nos actions »
- 6.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement venant modifier le *Règlement n° 109-20 établissant les taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020*
- 6.5. Suspension du taux d'intérêt applicable à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité
- 6.6. Dépôt des états financiers trimestriels (activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020)
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport du mois de mars 2020
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Soumission de l'entreprise Garage Michel Lepage Enr. - Balayage des rues
 - 8.2. Soumission de l'entreprise Gregtech Inc. - Balayage des trottoirs
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - Aucun point à l'ordre du jour
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel du mois de mars 2020
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois de mars 2020
 - 11.2. Tarifs du Camp de jour pour l'été 2020
 - 11.3. Saint-Jean-Baptiste 2020 - Demande d'autorisation pour l'utilisation de terrains
 - 11.4. Renouvellement de l'adhésion à l'URLS pour l'année 2020
- 12. FINANCES
 - Aucun point à l'ordre du jour
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - Aucun point à l'ordre du jour
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – lundi 4 mai 2020 à 19h30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES / VARIA
 - Aucun point à l'ordre du jour
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-04-076.3.1

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mars 2020

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 9 mars 2020 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2020-04-077.4.1

4.1. Ratification des déboursés du 1^{er} mars 2020 au 30 mars 2020 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 1^{er} mars 2020 au 30 mars 2020 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 91 174,70 \$, et ce, à même le fonds général de la Municipalité;

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1. Correspondance reçue de Transports Canada concernant la cession des installations portuaires de Gros-Cacouna en faveur du ministère des Transports du Québec (MTQ)

Dépôt, à titre informatif, d'une correspondance datée du 19 mars 2020 reçue de Transports Canada confirmant la cession des installations portuaires de Gros-Cacouna, le 30 mars 2020 à minuit et une, en faveur du ministère des Transports du Québec.

5.2. Correspondance reçue de l'entreprise Premier Tech Horticulture

Une correspondance reçue de la part de l'entreprise Premier Tech Horticulture est déposée aux membres du Conseil municipal afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance.

2020-04-078.5.3

5.3. Correspondance reçue de M. Jacques Michaud – Demande d'approbation pour la vente d'une partie de la Ferme Sigamel Inc.

CONSIDÉRANT que la Ferme Sigamel Inc. désire vendre les lots numéros 4 984 225, 4 984 226, 4 984 227, 4 984 228, 4 984 229, 4 984 230, 4 984 231 et 4 984 232, les bâtiments agricoles érigés sur ces lots ainsi que le troupeau à la Ferme Les Arpents Verts Inc.;

CONSIDÉRANT que selon le demandeur, cette parcelle de terrain a une superficie d'environ 112,72 hectares;

CONSIDÉRANT que l'exploitation agricole de l'acquéreur se situe à moins de 125 mètres de la parcelle visée et que cette proximité représente une opportunité indéniable à la consolidation de cette entreprise;

CONSIDÉRANT que la parcelle conservée (environ 96 hectares selon le demandeur) est en partie boisée et que le demandeur y a déjà débuté l'exploitation d'une pépinière de cèdres ornementaux;

CONSIDÉRANT que cette entreprise est située en zone agricole et qu'une autorisation de la CPTAQ doit être obtenue préalablement au morcellement envisagé;

CONSIDÉRANT que cette demande n'a pas pour objet l'ajout d'une nouvelle utilisation non agricole;

CONSIDÉRANT que ce projet n'a aucun impact négatif sur le potentiel agricole des lots mentionnés ci-dessus ni des lots voisins;

CONSIDÉRANT que cette demande ne soulève aucune contrainte négative résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement en ce qui a trait aux établissements de production animale;

CONSIDÉRANT que cette demande n'a aucun effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal appuie cette demande puisque ce morcellement assurera la pérennité d'une entreprise agricole et favorisera la création d'une nouvelle entreprise agricole;

QUE M. Brunon Gagnon, conseiller au siège numéro 5 de la Municipalité de Cacouna, déclare son intérêt pécuniaire dans la transaction décrite dans cette résolution et qu'il se retire de la présente décision.

5.4. Correspondance reçue de Services Canada concernant le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Dépôt, à titre informatif, d'une correspondance reçue de Services Canada confirmant le refus de la demande de financement effectuée dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2020-04-079.6.1

6.1. Autorisation pour la tenue de la séance du Conseil municipal à huis clos

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge à nouveau cet état d'urgence jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de conférence téléphonique;

Il est proposé par Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie de conférence téléphonique.

2020-04-080.6.2

6.2. Fermeture du Bureau municipal au public

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois et que celui-ci est maintenant prolongé jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT que la mairesse et le directeur général ont décidé de procéder à la fermeture du bureau municipal au public depuis le 16 mars 2020, et ce, afin de protéger les citoyens ainsi que l'ensemble des employés de la Municipalité;

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du Conseil municipal ratifie la décision prise par la mairesse ainsi que le directeur général, le 16 mars 2020, visant à fermer le bureau municipal au public;

QUE le bureau municipal demeurera fermé au public tant et aussi longtemps que les gouvernements maintiendront des directives en ce sens.

2020-04-081.6.3

6.3. Conseil du Saint-Laurent – Inscription de Mme Ghislaine Daris au 5^e forum sur le thème : « Notre Saint-Laurent, nos actions »

CONSIDÉRANT que le Conseil du Saint-Laurent tiendra prochainement son 5^e forum qui portera sur le thème intitulé « Notre Saint-Laurent, nos actions »;

CONSIDÉRANT que ce forum traitera d'enjeux liés au Saint-Laurent et de sujets cruciaux pour les riverains situés entre Berthier-sur-Mer et L'Isle-Verte;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna croit fermement qu'il serait important qu'elle soit représentée lors de ce forum afin de mettre à jour ses connaissances sur les enjeux liés au Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT qu'il est actuellement impossible de connaître le moment exact de la tenue de cet événement en raison de la pandémie actuelle qui sévit sur notre territoire;

Il est proposé par Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Cacouna autorisent Mme Ghislaine Daris, mairesse, à prendre part à cette activité;

QUE l'inscription de Mme Daris à cet événement se fasse dès l'adoption de la présente résolution même s'il est actuellement impossible de connaître la date exacte à laquelle se tiendra le forum;

QUE la Municipalité accepte de défrayer les coûts au montant de 25,00 \$ engendrés par la participation à cette activité;

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-haut, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

6.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement venant modifier le Règlement no 109-20 établissant les taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020

Francine Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement venant modifier le Règlement no 109-20 établissant les taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2020-04-082.6.5

6.5. Suspension du taux d'intérêt applicable à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité

CONSIDÉRANT la pandémie mondiale due à la COVID-19 sévissant actuellement sur l'ensemble de notre territoire;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens de la Municipalité de Cacouna se trouvent actuellement dans une situation financière précaire en raison des pertes d'emplois découlant des mesures sanitaires d'urgences mises en place par les autorités gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le *Règlement n° 109-20 établissant les taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020* prévoit que le taux d'intérêt applicable à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la Municipalité de Cacouna est fixé à 15 %;

CONSIDÉRANT que l'article 981 du *Code municipal* du Québec permet au Conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

CONSIDÉRANT les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, la Municipalité de Cacouna désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le taux d'intérêt applicable à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances exigibles pour l'année courante (2020) et impayés à ce jour soit de 0 % par an;

QUE ce taux soit maintenu jusqu'au 27 juillet 2020.

6.6. Dépôt des états financiers trimestriels (activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1er janvier 2020 au 31 mars 2020)

Afin de se conformer aux obligations du *Code municipal*, les états financiers trimestriels comprenant les activités de fonctionnement à des fins fiscales (du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020) et l'état de la situation financière (du 1^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020) sont déposés aux membres du Conseil municipal pour information générale.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1. Service incendie – Rapport du mois de mars 2020

Dépôt du rapport du service incendie du mois de mars 2020 afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance.

8. TRAVAUX PUBLICS

2020-04-083.8.1

8.1. Soumission de l'entreprise Garage Michel Lepage Enr. - Balayage des rues

CONSIDÉRANT que la saison estivale approche à grands pas et que la Municipalité de Cacouna souhaite procéder au balayage des rues de l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que le balayage des rues est une opération essentielle suite à l'épandage de matières abrasives ayant eu lieu au cours de l'hiver;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue, à savoir :

Soumissionnaire	Montant total (incluant les taxes)
Garage Michel Lepage Enr.	6 208,65 \$

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue de l'entreprise Garage Michel Lepage Enr., et ce, pour le balayage des rues de l'ensemble de son territoire ;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que les travaux auront été complétés, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

2020-04-084.8.2

8.2. Soumission de l'entreprise Gregtech Inc. - Balayage des trottoirs

CONSIDÉRANT que la saison estivale approche à grands pas et que la Municipalité de Cacouna souhaite procéder au balayage des trottoirs de l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que le balayage des trottoirs est une opération essentielle suite à l'épandage de matières abrasives ayant eu lieu au cours de l'hiver;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue, à savoir :

Soumissionnaire	Montant total (incluant les taxes)
Gregtech Inc.	517,39 \$

Il est proposé par Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue de l'entreprise Gregtech Inc., et ce, pour le balayage des trottoirs de l'ensemble de son territoire ;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que les travaux auront été complétés, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point à l'ordre du jour.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1. Permis – Rapport mensuel du mois de mars 2020

Les rapports des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation émis au cours du mois de mars 2020 est déposé au Conseil municipal pour information générale.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois de mars 2020

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois de mars 2020 est déposé au Conseil municipal pour information générale.

2020-04-085.11.2

11.2. Tarifs du Camp de jour pour l'été 2020

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna souhaite offrir à ses résidents et à leurs enfants un service de camp de jour comprenant également un service de garde pour la saison estivale 2020;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna doit fixer les coûts de participation à ce service avant de débiter la période d'inscription à ce celui-ci;

CONSIDÉRANT que les coûts ont été établis dans le but de favoriser au maximum l'accès à ce service;

Il est proposé par Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les tarifs de participation au camp de jour ainsi qu'au service de garde pour la saison estivale 2020 soient les suivants :

Tarifs du Camp de jour – Été 2020 – 29 juin au 21 août –				
Camp de jour régulier		1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
	Temps plein (5 jours par semaine incluant les sorties)	155,00 \$	135,00 \$	110,00 \$
	Temps partiel (3 jours par semaine incluant les sorties)	110,00 \$	100,00 \$	90,00 \$
Service de garde	Temps plein (5 jours par semaine)	135,00 \$		
	Temps partiel (3 jours par semaine)	90,00 \$		
Tarifs du Camp de jour – Été 2020 – Semaine extra du 23 août au 28 août -				
Camp de jour régulier		1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
	Temps plein (5 jours par semaine incluant les sorties)	20,00 \$	17,00 \$	15,00 \$
	Temps partiel (3 jours par semaine incluant les sorties)	15,00 \$	13,00 \$	10,00 \$
Service de garde	Temps plein (5 jours par semaine)	15,00 \$		
	Temps partiel (3 jours par semaine)	10,00 \$		

QUE les services mentionnés ci-dessus seront offerts conditionnellement à ce que les directives des Gouvernements permettent la tenue des camps d'été dans le contexte de la pandémie sévissant actuellement.

2020-04-086.11.3

11.3. Saint-Jean-Baptiste 2020 - Demande d'autorisation pour l'utilisation de terrains

CONSIDÉRANT qu'en vue des festivités de la Saint-Jean-Baptiste qui se dérouleront le 23 juin 2020 prochain, la Municipalité de Cacouna souhaite obtenir une autorisation de la Première Nation Malécite de Viger afin d'utiliser les terrains qu'elle possède à l'est de la rue du Quai ainsi qu'à l'extrémité ouest de la rue de la Grève;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de ces terrains est primordiale afin que l'ensemble des activités envisagées puisse se dérouler de façon sécuritaire dans une ambiance festive;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna s'engage à procéder au nettoyage des terrains utilisés dès le lendemain des festivités, soit le mercredi 24 juin 2020;

Il est proposé par Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna autorise M. Cédric Soucy, technicien en loisirs et culture, à faire parvenir ladite demande d'autorisation à la Première Nation Malécite de Viger afin d'obtenir leur consentement le plus rapidement possible;

QUE les festivités de la Saint-Jean-Baptiste 2020 auront lieu conditionnellement à ce que les directives des Gouvernements permettent la tenue d'un tel événement dans le contexte de la pandémie sévissant actuellement.

2020-04-087.11.4

11.4. Renouvellement de l'adhésion à l'URLS pour l'année 2020

CONSIDÉRANT que l'abonnement de la Municipalité de Cacouna à l'URLS du Bas-Saint-Laurent est venue à échéance le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que les membres de l'URLS bénéficient de plusieurs avantages tels que :

- l'accès à divers programmes, services et événements de qualité en lien avec les loisirs et les sports;
- l'accès à des formations aux tarifs réduits;
- l'accès à des services professionnels d'animation ou de soutien gratuits;
- la représentation des intérêts de la région;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite renouveler son adhésion auprès de cet organisme afin que ses citoyens puissent profiter des avantages offerts par ce dernier;

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna procède au renouvellement de son adhésion à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2020, le tout représentant un montant total de 150,00 \$;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

12. FINANCES

Aucun point à l'ordre du jour.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point à l'ordre du jour.

14. **INFORMATIONS**

14.1. Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – lundi 4 mai 2020 à 19h30

15. **AFFAIRES NOUVELLES / VARIA**

Aucun point à l'ordre du jour.

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-04-088.17.1

17.1. Clôture de l'assemblée

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Je, Ghislaine Daris, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 paragraphe 2 du *Code municipal*.

(Signé)

Ghislaine Daris
Mairesse

(Signé)

Ghislaine Daris
Mairesse

(Signé)

Félix Bérubé
Directeur général et
secrétaire-trésorier
